



Rejet de demande de naturalisation

Par **anikristi**, le **05/02/2010** à **13:36**

Bonjour,

J'ai fait une demande de naturalisation qui a été rejetée par le Ministère chargé des naturalisations de Rezé.

J'aimerais récupérer tous mes documents originaux. J'ai déposé ma demande à la Préfecture du Rhône. Est-ce que je dois bien adresser mon courrier au Ministère de Rezé?

Merci pour votre réponse